DLP-7-8-79157503

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

20

Bulletin N°16 ter

3 Août 1979

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR et CORSE
(ALPES de HAUTE PROVENCE, HAUTES-ALPES, ALPES MARITIMES, BOUCHES-DU-RHONE, HAUTE-CORSE, CORSE SUD, VAR, VAUCLUSE, SUD de l'ARDECHE et de la DROME)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX Siège de la Circonscription : 24, Rue Edouard Delanglade – 13006 MARSEILLE

Station d'Avertissements . Quartier Cantarel - MONTFAVET Adresse Postale : B.P. 159 - 84008 AVIGNON CEDEX - TELEPHONE : (90) [redacted] 88.21.83

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F REGISSEUR DE RECETTES DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE AVIGNON CCP MARSEILLE 966074 V

SPECIAL VAUCLUSE

V I G N E

TORDEUSES DE LA GRAPPE - Au vol d'Eudémis déjà signalé dans notre Bulletin Technique du 25 Juillet dans la région de Courthézon - Châteauneuf-du-Pape ont succédé des pontes puis localement, notamment à Courthézon sur Cinsault, les toutes premières éclosions .

En conséquence :

- Dans les quelques vignobles les mieux exposés, les plus sensibles de cette région et ayant subi des dégâts de la génération précédente, un traitement préventif s'avère nécessaire à partir du 6 Août .

- Dans tous les autres vignobles de cette même région cette intervention sera à effectuer à partir des 9-10 Août en fonction de leur situation, des cépages et de l'importance de l'attaque précédente .

Dans les autres régions les vols sont encore très faibles ou inexistants .On attendra donc un nouveau Bulletin pour intervenir .

Dans le cas d'une intervention en préventif, on doit contrôler l'efficacité du traitement 10 jours après .Un traitement curatif peut alors s'avérer nécessaire si 10 grappes sur 100 sont habitées par des chenilles .

Dans le cas d'une intervention unique en curatif, ce même seuil doit être atteint .Une intervention à un seuil inférieur risquerait d'être trop précoce et de ne pas atteindre les oeufs non encore éclos vu la faible rémanence des pesticides curatifs .

OIDIUM - Très virulent cette année, la lutte sera poursuivie avec particulièrement d'attention .

BOTRYTIS - Le troisième traitement est à effectuer à la véraison .Il sera d'autant plus efficace qu'on utilisera des appareils pneumatiques traitant les rangs face par face et que les baies seront indemnes de lésions dûes principalement aux Tordeuses de la grappe, à l'Oïdium ou à toutes autres causes .

LE CHEF DE LA CIRCONSCRIPTION PHYTOSANITAIRE
PROVENCE-ALPES-COTE d'AZUR & CORSE

G. TOUZAA

Imprimerie de la Station "Provence-Côte d'Azur Corse". Directeur-Gérant P. Journet - CPPAP N° 478 AD

P 37